



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 7 mars 2008

La Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD) a lancé à l'automne 2006 un Contrat d'Etudes Prospectives destiné à examiner les perspectives d'évolution de l'emploi dans le secteur.

Cette démarche s'effectue paritairement avec les syndicats de salariés et bénéficie de l'implication du Ministère du Travail. Elle a donné lieu à des études confiées à des experts, notamment le CREDOC et le Cabinet GESTE. Elle devrait déboucher au printemps sur le lancement de la faisabilité d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Cette démarche montre à nouveau la volonté d'un dialogue social approfondi dans la branche.

Contrairement aux règles qui avaient été fixées d'un commun accord pour ce travail, des informations partielles et sorties de leur contexte, issues de réflexions provisoires, ont été dévoilées, afin de diffuser un message alarmiste.

La FCD tient simplement à rappeler que l'étude de différentes hypothèses d'étude ne tient pas lieu de prévision et que les perspectives d'emploi sur le secteur restent celles d'une création nette d'emplois.

Les résultats du Contrat d'Etudes Prospectives seront rendus publics en leur temps, dès qu'ils seront définitifs.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53